



SMS injurieux portant atteinte à ma vie privée

Par **Sandro1611**, le **11/02/2014** à **15:24**

BonjourrrrrrrDepuis sa séparation avec son compagnon en aout 2013 ma fille reçoit régulièrement de son ex compagnon ds SMS d'insultes. Cette fois sur son dernier SMS il a dit "les chiens ne font pas des chats mais les P.... font des P....rnSuite à ces propos injurieux contre moi meme et ma fille que puis je faire.rnCe SMS porte atteinte à ma vie privée et celle de ma famille ce SMS étant déplacé et injurieuxrrrrrrMerci de votre réponse
Cordialement.

Par **moisse**, le **11/02/2014** à **18:30**

Bonjour,
Le plus simple est de changer de numéro de téléphone mobile.
En effet l'injure non publique n'est pas fortement réprimée.
Mais vous pouvez toujours lister les appels, les dater (date et heure) et déposer une main courant reprenant l'énumération et les propos tenus.